

## **SEL : La monnaie entre travail et lien social**

**Jean-Marie Harribey**

*Contretemps*, n° 5, septembre 2002, p. 144-151

Les systèmes d'échange locaux (SEL) sont nés spontanément il y a près d'une vingtaine d'années. Le premier *Local Exchange and Trading System* (LETS) fut créé au Canada en 1983 par Mickael Linton et le premier SEL français apparut en 1994 dans l'Ariégeois. Leurs promoteurs voulaient lutter contre la précarité, permettre à ceux qui ne disposaient pas de revenus monétaires suffisants pour avoir accès à la consommation marchande de ne pas être totalement exclus et de tisser des liens sociaux que la crise et le chômage avaient distendus. En imaginant des échanges de biens et de services entre les adhérents sans qu'ils aient besoin de monnaie publique officielle, les SEL ont inventé une forme de rapports nouveaux par de nombreux aspects. L'élément le plus fréquent est d'avoir mis sur pied une comptabilité collective de débits (chaque fois qu'un participant reçoit un bien ou un service d'un autre) et de crédits (chaque fois qu'il offre un bien ou un service). Parfois même, l'originalité du système va jusqu'à accorder un crédit initial à tout adhérent pour impulser la dynamique d'échanges.

La multiplication des SEL (ils sont actuellement plus de 300 en France), tant en milieu rural qu'urbain, leur diversité, leur durée, leur médiatisation par quelques procès intentés par des entrepreneurs courroucés par une « concurrence déloyale », rendent possible aujourd'hui un premier bilan à partir de trois questions au cœur des rapports sociaux : il est possible de concevoir et de mettre en œuvre dès maintenant un système monétaire non destiné à favoriser l'accumulation ; il n'implique pas la disparition de la valeur sous-jacente aux échanges ; il esquisse un pas vers la réciprocité.

### ***Le SEL : un système monétaire sans accumulation privée***

L'analyse des échanges à l'intérieur des SEL doit éviter plusieurs malentendus sur la nature de la monnaie.

Premier point : les SEL ne pratiquent pas le troc. Celui-ci est une forme d'échange bilatéral en nature. Ce n'est pas le cas dans les SEL. J'offre à mon partenaire un bien ou une heure de mon travail. Celui-ci n'est pas tenu de me rendre un équivalent immédiatement. Son compte est débité, le mien est crédité. Ainsi, les échanges multilatéraux sont possibles et peuvent s'inscrire dans la durée.

Deuxième point : les SEL n'ont pas supprimé la monnaie. Ils en ont inventé une autre qui présente d'ailleurs plusieurs ressemblances avec l'officielle. Elle est commune à tous les membres du SEL et elle a un nom : grain de sel, bouchon, pigne de pin, selon les lieux et les cultures. Elle est considérée par ses membres comme ayant une correspondance avec la monnaie officielle (une sorte de taux de change, mais à sens unique puisque si un détenteur de monnaie officielle pourrait à la limite obtenir un service à l'intérieur d'un SEL, l'inverse ne serait pas vrai). Et, surtout, la monnaie des SEL est une monnaie scripturale. Mieux, c'est une monnaie de crédit. C'est-à-dire que les SEL ont redécouvert un vieux principe keynésien nié par vingt-cinq ans de politiques monétaires libérales : il est possible de favoriser l'activité économique, l'emploi, les échanges entre les individus, en injectant, par le crédit, de la monnaie qui permet d'amorcer la pompe du développement et de réinsérer dans la société ceux qui avaient été mis en marge. Le fait que la monnaie des SEL soit une monnaie de crédit, véhiculée par un jeu d'écritures, ne la rend pas plus virtuelle que la monnaie officielle de l'économie capitaliste. Une confusion règne, tant d'ailleurs dans les SEL que dans la société

globale, entre virtuel et immatériel : l'immatériel est aussi réel que le matériel ; simplement, l'immatériel n'est pas palpable ou visible.<sup>1</sup>

Troisième point : la monnaie des SEL présente une différence majeure avec la monnaie utilisée dans l'économie capitaliste. Il faut rappeler qu'au sein de cette dernière, la monnaie n'a pas la même signification quand elle est utilisée soit pour acheter un bien de consommation, soit pour acheter de la force de travail. Dans le premier cas, elle est un droit de consommation et elle s'échange contre des biens de valeur équivalente : j'ai 1000 euros que j'échange contre un bien qui vaut justement 1000 euros. Dans le second, elle est un droit d'appropriation sur la capacité de créer une valeur supérieure à elle-même : j'ai 1000 euros que je verse en salaire à un travailleur qui créera une valeur supérieure. La monnaie a fonctionné comme capital qui s'accumule régulièrement puisque les 1000 euros de salaire suffisent à peine au salarié pour vivre, l'obligeant à continuer de louer sa force de travail. En cela, la monnaie capitaliste dissimule le rapport social d'exploitation et d'aliénation du travail, d'une part car elle représente du travail mais dont le fruit a été approprié, d'autre part car, en matérialisant la valeur créée par le travail, elle réduit celui-ci à un acte vénal, le vidant de son caractère créatif. Outre sa fonction économique, la monnaie capitaliste a aussi une fonction symbolique car la détention de plus ou moins de monnaie maintient la distance sociale : elle *distingue*, comme disait Bourdieu<sup>2</sup>, le pauvre du riche.

Au contraire, la monnaie des SEL n'est pas un instrument d'accumulation privée. En effet, on peut se procurer dans un SEL le service apporté par le travail d'un autre. Mais, ce faisant, on achète le résultat de ce travail et non pas la force de travail d'un salarié dont on revendrait le produit sur le marché. Il s'agit donc d'un échange direct de travail sans qu'il y ait la possibilité de l'exploiter pour en tirer profit et donc accumuler du capital, sauf si une entreprise qui emploierait des salariés réussissait à naître à l'intérieur d'un SEL.<sup>3</sup>

### ***Le SEL : un système qui n'ignore pas la valeur***

Est-ce à dire que les échanges sont spontanément égaux dans un SEL ? Non. Ils n'ont tendance à le devenir qu'à la condition que des bases objectives soient définies et respectées par ses membres. Pendant les premières années de fonctionnement des SEL, une grande illusion a circulé parmi leurs adhérents, entretenue par des théorisations peu crédibles. Les rapports d'échange entre les biens et les services offerts n'auraient eu plus aucune base objective rappelant de près ou de loin l'économie capitaliste ; n'aurait régné que la libre discussion entre les participants autour d'appréciations purement subjectives, privilégiant la convivialité et le plaisir d'entrer en relation.

Mais, parallèlement ou, plutôt, par en-dessous, se redessinaient la recherche d'un fondement objectif réaliste et acceptable. On vit donc réapparaître cette bonne vieille loi de l'échange : le temps de travail nécessaire à la fabrication des biens échangés ou le temps de travail requis par le service rendu ou reçu fondent la valeur. C'est le seul moyen d'abstraire la valeur d'échange de l'usage du produit. Les SEL n'ont donc pas éliminé la valeur économique ; ils ne le peuvent pas et, sans doute, ne le doivent-ils pas. Au sein des SEL se redécouvre par la pratique la grande intuition d'Aristote théorisée ensuite par l'économie politique classique et par Marx : les objets que nous échangeons – les marchandises dans la société capitaliste – possèdent une valeur d'usage par l'utilité qu'elles procurent à leurs utilisateurs *et* une valeur d'échange par leur capacité à entrer dans un rapport quantifiable entre elles. Valeur d'usage (matérielle ou symbolique) et valeur d'échange (dont les conditions sociales de production sont le fondement) ne sont pas réductibles l'une à l'autre, bien que la vulgate libérale prétende le contraire<sup>4</sup>. L'enjeu de cette controverse théorique est une certaine conception de la richesse qui ne peut se réduire à ce qui est produit pour le marché<sup>5</sup>.

Tout est-il résolu pour autant ? Non, car se pose un autre problème. Si je produis un bien que je vais offrir ensuite dans le SEL, je vais certainement avoir besoin d'outils et de matières premières. Comment intégrer ces éléments dans la valeur du produit final sinon en tenant compte du coût en travail (donc de la valeur) de ces derniers ?

Contrairement à ce qu'avaient cru certains commentateurs, les SEL sont rapidement obligés d'évoluer vers une comptabilité qui se rapproche d'une comptabilité en temps de travail : les grains de sel valent une certaine quantité de travail. C'est d'ailleurs la seule manière d'établir une forme de taux de change entre la monnaie du SEL et l'officielle<sup>6</sup>. Et c'est aussi la seule façon d'amortir convenablement les outils et matériaux utilisés représentant du travail mort et qui proviennent le plus souvent de l'économie capitaliste.

Que dire maintenant des échanges de travaux de qualifications différentes ? Le problème à résoudre ne diffère pas de celui rencontré dans l'économie capitaliste : d'où vient le savoir procurant une qualification supérieure et peut-il être considéré comme propriété personnelle ? « Une heure d'avocat vaut une heure de baby-sitting » répond à juste titre un LETS américain<sup>7</sup>. Mais ce n'est équitable qu'à condition d'égaliser les temps de travail global (mort et vivant) et pas seulement les temps de travail vivant. Si cette condition est remplie, les SEL soulignent une caractéristique des rapports sociaux ignorée, refoulée et niée dans l'économie capitaliste. Dans celle-ci, les inégalités de revenus sont justifiées – au point que cette idéologie est particulièrement intériorisée par les exploités et dominés – par des soi-disant différences de productivité, d'utilité des services rendus, ou encore par un investissement préalable supérieur en formation<sup>8</sup>. Or, pas un seul de ces arguments n'est solide.

Premièrement, aucune productivité particulière n'est imputable à tel ou tel travailleur. Chacun est membre d'un collectif dont la résultante de l'activité est une œuvre collective. Si l'on enlève un élément de ce que Marx appelait le « travailleur collectif », c'est l'ensemble de la production qui en pâtit.

Deuxièmement, et ce point découle du précédent, les services rendus par les individus qui sont bien rémunérés ne peuvent être dits plus utiles que ceux rendus par les individus au bas de l'échelle. A quelle aune pourrait-on mesurer l'utilité d'un médecin, d'un ingénieur, d'un enseignant, d'un ouvrier, d'un éboueur ou d'un plombier ? La question n'a aucun sens. D'abord parce que l'utilité est une notion qualitative et non mesurable. Ensuite parce que, dans une société où il faut absolument ramasser les ordures et soigner la population, l'éboueur et le médecin sont aussi utiles l'un que l'autre. Et, de plus, sans éboueur, le médecin ne servirait à rien car toute la population mourrait de la peste ou du choléra. Dire cela ne signifie pas mésestimer le travail qualifié, c'est réhabiliter le travail moins qualifié comme un rouage essentiel du travail social : tous les types de travaux sont des *facteurs limitants* les uns des autres.

Troisièmement, les dépenses d'éducation sont en très grande majorité prises en charge par la société et ceux qui en bénéficient ne sont pas fondés à revendiquer un retour sur investissement. Peuvent-ils légitimement invoquer, du fait de leur qualification, une plus grande productivité ? Nul ne contestera le fait qu'un travailleur qualifié est plus efficace que quelqu'un qui ne l'est pas. De la même façon, il vaut mieux qu'un travailleur ait entre les mains un bon outil qu'un mauvais. Mais justement, il faut appliquer le même raisonnement dans les deux cas. Lorsqu'un équipement nouveau est mis en œuvre, on produit davantage d'unités de marchandises (c'est-à-dire de valeurs d'usage synonymes de richesses). La valeur d'échange de l'équipement est alors amortie sur un plus grand nombre d'unités et le coût de production unitaire diminue. Par suite, la valeur d'échange de chaque marchandise produite diminue aussi. De la même façon, lorsqu'un collectif de travailleurs mobilise ses connaissances accumulées, il devient plus productif de valeurs d'usage. Mais l'augmentation de sa productivité se traduit par la diminution de la valeur unitaire créée. C'est la non

distinction entre production de valeurs d'usage et production de valeur d'échange qui crée la confusion dans les esprits. Une heure de travail qualifié produit davantage de richesse qu'une heure de travail non qualifié mais pas davantage de valeur. Ricardo avait raison d'écrire : « Le travail d'un million d'hommes dans les manufactures produira toujours la même valeur, mais pas la même richesse. »<sup>9</sup> Cette confusion secrète une illusion : une rémunération élevée semble refléter la valeur créée par celui qui la perçoit alors qu'elle signifie celle qu'il capte du fait de la position sociale qu'il occupe<sup>10</sup>.

### ***Le SEL : un pas vers la réciprocité ?***

Les SEL se situent quelque part entre l'économie marchande et l'économie du don. A la première, ils empruntent ses règles d'échanges économiques sur la base d'équivalents quand des rapports de forces ne s'imposent pas brutalement ; de la seconde, ils rappellent de façon plus ou moins lointaine certains traits : les échanges ne relèvent pas uniquement d'échanges économiques mais sont considérés aussi comme des « dettes réciproquement entretenues où chacun a le sentiment de "recevoir plus que de donner". [...] Ainsi le don oblige, fidélise, maintient la mémoire de la relation signifiant que "le lien est plus important que le bien" (en langue canaque, le même mot désigne la dette et la vie). C'est cette "asymétrie" et l'incertitude dans l'échange et l'écart dans le temps qui crée la notion de lien. N'est-ce pas l'"écart à l'équilibre" qui produit du sens nous dit le prix Nobel de physique I. Prigogine ? »<sup>11</sup>

Par cette dimension, l'expérience des SEL est primordiale et atteste de la possibilité de construire des rapports sociaux hors de l'impératif de l'accumulation. Elle rappelle qu'il n'y a pas de logique de la monnaie qui soit naturelle : la monnaie, ses attributs, son champ de validité, sont construits socialement. Raison de plus de retrouver, au sein de toute la société et de l'économie officielle, la maîtrise collective de la monnaie qui n'est aujourd'hui conçue que comme un instrument d'accumulation privée sous la protection de banques centrales indépendantes.

L'anthropologie et l'histoire nous enseignent que la monnaie est à la fois un bien privé et un bien public : elle n'existe que par la société qui édicte règles et conventions réglementant son usage. Usage ambivalent : instrument de lien social et instrument d'exploitation et d'aliénation ; instrument canalisant la violence et l'instituant. Au sein d'une société de classes, la monnaie est le reflet des antagonismes sociaux et des rapports de pouvoir comme Marx l'a montré, mais elle est aussi, selon une hypothèse de type freudien, un moyen de canaliser la violence à l'intérieur des sociétés vers la soif de richesse, exutoire à l'angoisse morbide que l'accumulation permet d'apaiser ou de contenir. Dans une optique institutionnelle, Michel Aglietta et André Orléan<sup>12</sup> considèrent que la monnaie est l'acte fondateur de la société. Ils se démarquent donc de la théorie classique qui situait cet acte fondateur dans le seul échange entre individus autonomes hors de tout environnement social et dans le contrat qu'ils nouent. Pour ces deux auteurs, la monnaie est une institution sociale qui, de gré ou de force, unifie autour d'elle une communauté dans laquelle s'effectuent les échanges tant économiques que sociaux. Comme cette institution est le fait d'une puissance publique, d'un côté, elle s'impose à tous les individus dans un espace donné, homogénéisant les travaux et les dettes, d'où l'idée de la « violence de la monnaie », de l'autre, elle offre une garantie, elle crée la confiance sans laquelle la société, en tant qu'ensemble de relations sociales, ne pourrait exister. Aglietta et Orléan ont-ils raison d'en déduire que cette théorie de la monnaie est antinomique avec une théorie de la valeur ? Pour étayer leur thèse, d'une part, ils réduisent la théorie de la valeur à celle qui est retenue au sein du paradigme néo-classique de l'équilibre général walrasien, alors que celle-ci n'est pas une théorie de la valeur<sup>13</sup>, d'autre part, ils se débarrassent de toute valeur fondée sur le travail, éliminant ainsi les rapports sociaux au sein desquels la force de travail est mise en œuvre pour produire des marchandises et du capital. Or, ce que nous apprend l'expérience des SEL, ou plutôt ce qu'elle nous restitue

car cela figurait en filigrane dans l'œuvre de Marx, c'est que la monnaie établit la passerelle entre le travail et le lien social<sup>14</sup>. C'est-à-dire la passerelle entre, d'une part, les rapports sociaux faits de contradictions et de conflits de classes dont le lieu de naissance se situe dans la production des moyens d'existence des hommes qu'ils réalisent par leur travail, et, d'autre part, la nécessaire cohésion sociale minimale dont la société a besoin pour se perpétuer. Après avoir éliminé les rapports sociaux en mettant hors jeu le travail et la valeur, la thèse institutionnaliste pourra voir dans les marchés financiers le lieu de création de la valeur par le biais de mécanismes purement auto-référentiels et ainsi justifier le recours à l'épargne salariale pour rémunérer les salariés et à la capitalisation pour financer leurs retraites<sup>15</sup>. Les libéraux procèdent à une double naturalisation de la monnaie : ils lui dénie toute influence sur l'activité économique et ils militent pour la neutralisation de la politique monétaire. Aglietta et Orléan, quant à eux, procèdent à une mutilation de la monnaie en lui conférant un statut social mais qui est coupé de ce qui est le cœur des rapports sociaux. Sans la monnaie, le capital ne pourrait transformer la plus-value en profit, sans la création monétaire, l'accumulation ne pourrait se reproduire à une échelle toujours plus large, et sans l'exploitation du travail salarié, la monnaie ne serait guère utile car l'esclavage ou le servage peuvent se passer d'elle. La monnaie sert donc de trait d'union entre travail et rapports sociaux. Dans le capitalisme, le rapport social d'exploitation est la forme dominante du « lien social » ; dans un SEL, ce rapport d'exploitation s'atténue pour tendre à disparaître au profit d'une forme plus conviviale et solidaire de « lien social ». Dans les deux cas, la monnaie est l'instrument qui va permettre au travail d'être du travail social, c'est-à-dire d'être simultanément la source et le produit de la socialisation. De manière inattendue, les SEL nous en fournissent une illustration.

Il reste cependant deux limites à l'expérience des SEL. Dans la mesure où ils ne peuvent exister que sur la base de communautés locales très réduites, aux capacités de production modestes, ils ne peuvent et ne doivent pas se couper de l'ensemble de la société. Que serait un SEL qui envisagerait l'échange de services et de savoirs si, à côté, n'existait pas une école publique où l'on apprend à lire et où l'on emmagasine les connaissances ? D'autre part, que signifierait le lien social recréé à l'intérieur d'un SEL si ses membres continuaient d'être exclus du reste de la vie sociale ? On ne peut tenir pour équitable une coupure entre ceux qui s'insèreraient dans tous les champs de la société et ceux qui devraient se contenter des SEL ou des îlots d'économie solidaire, simples cautères sur une jambe de bois. Tout autre serait la situation où diminuerait progressivement le temps de travail contraint de tous, de façon à éradiquer le chômage, et où augmenterait simultanément le temps libre de tous propice à toutes les activités autonomes.

La progression de la solidarité doit gagner tous les échelons de la société. Penser que solidarité d'un côté et capitalisme de l'autre pourraient cohabiter est certainement illusoire. Les SEL et les oasis d'économie solidaire n'offrent pas d'alternative au capitalisme. D'où la nécessité de penser et d'agir à la fois globalement et localement<sup>16</sup>. Tel est le sens des mouvements sociaux apparus ces dernières années et qui se donnent pour objectif de construire un monde plus solidaire. Agir à tous les niveaux, depuis le lieu le plus proche, celui sur lequel nous vivons au quotidien, jusqu'au planétaire, celui où se joue le destin de l'humanité. Le grain de sable de la taxe Tobin qu'il faut jeter dans les rouages de la finance internationale pour remettre en cause la liberté de circuler du capital et ainsi diminuer l'exploitation de la force de travail a son corollaire de proximité dans le grain de sel imaginé pour recréer des espaces d'échanges et d'entraide dans des petites communautés.

---

<sup>1</sup> . L'idée que la monnaie des SEL est virtuelle se retrouve dans beaucoup d'analyses du fonctionnement des SEL : par exemple dans l'article, par ailleurs fort intéressant, de F. Bowring, « Les systèmes d'échange locaux reproduisent-ils les inégalités sociales ? », *Silence*, n° 271, juin 2001, p. 4-8, ou bien dans l'article non signé « Systèmes d'échanges locaux », *Silence*, n° 272-273, juillet-août 2001, p. 8.

---

<sup>2</sup> . P. Bourdieu, *La distinction, Critique sociale du jugement*, Paris, Ed. de Minuit, 1979.

<sup>3</sup> . La monnaie d'un SEL présente certains caractères de la monnaie fondante ou « franche » imaginée par Silvio Gesell au début du XX<sup>e</sup> siècle dans *L'ordre économique naturel*, Paris, M. Issautier, 8<sup>e</sup> éd., 1948.

<sup>4</sup> . Pour une présentation simple mais plus complète de cette question voir J.M. Harribey, *La démence sénile du capital, Fragments d'économie critique*, Bègles, Ed. du Passant, 2002.

<sup>5</sup> . Voir J.M. Harribey, *La démence sénile du capital, op.cit.* ; et J.M. Harribey, « Quand on aime la vie, ne compte pas ce qui d'ordinaire se compte et compte ce qui ne se compte pas », <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/valeur/reconsiderer-richesse.pdf>

<sup>6</sup> . Voir F. Bowring, « Les systèmes d'échange locaux reproduisent-ils les inégalités sociales ? », *op. cit.*

<sup>7</sup> . J.S. Stehli cité par S. Latouche, « La monnaie au secours du social ou le social au secours de la monnaie », *Silence*, Hors-Série supplément au n° 229, « Les SEL : Pour changer, échangeons », 1<sup>er</sup> trimestre 1998, p. 22.

<sup>8</sup> . La thèse libérale du « capital humain » est un exemple typique de cette dernière assertion.

<sup>9</sup> . D. Ricardo, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, Paris, GF-Flammarion, 1992, p. 289.

<sup>10</sup> . Voir J.M. Harribey, *La démence sénile du capital, op. cit.*, p. 91-97.

<sup>11</sup> . F. Plassard, « Entre économie de don et économie de marché », *Silence*, Hors-Série supplément au n° 229, *op. cit.*, p. 33.

<sup>12</sup> . M. Aglietta, A. Orléan, *La violence de la monnaie*, Paris, PUF, 1982 ; *La monnaie souveraine*, Paris, O. Jacob, 1998 ; *La monnaie entre violence et confiance*, Paris, O. Jacob, 2002.

<sup>13</sup> . Sur ce point, voir P. Salama, *Sur la valeur*, Paris, F. Maspero, 1975.

<sup>14</sup> . Voir les « Notes de lecture » introductives aux *Manuscrits de 1844*, notamment le paragraphe « 22. La production humaine » : K.Marx, *Economie et philosophie*, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, tome II, p. 33-34.

<sup>15</sup> . Pour une critique de ces choix, voir J.M. Harribey, « La financiarisation du capitalisme et la captation de valeur », in J.C. Delaunay, *Capitalisme contemporain : questions de fond*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 67-111.

<sup>16</sup> . Et non pas « penser globalement et agir localement », principe absurde car il postule que l'objet de la pensée et celui de l'action peuvent être dissociés.